

MAGIC

LINGETTES NETTOYANTES ET DÉGRAISSANTES
POUR MAINS ET SURFACES.

UTILISATION SANS EAU, SANS SAVON,
SANS RINÇAGE, SANS RÉSIDUS SUR LES MAINS
ET SURFACES APRÈS UTILISATION.
QUALITÉ ALIMENTAIRE



CARACTÉRISTIQUES :

Etat : lingettes 23x27 cm
Densité de la solution d'imprégnation : 1 (environ)
Odeur : agréablement parfumé
Couleur : bleue
pH de la solution : 7,5 +/- 1
Point éclair : 48°C (solution d'imprégnation)
Boîte de 40 lingettes

► Définition :

MAGIC est une lingette imprégnée d'une solution nettoyante très puissante, avec une face légèrement abrasive pour décaper et une face douce pour essuyer, ce qui permet le nettoyage difficile des mains et autres surfaces, sans utilisation d'eau.

► Avantages :

- Lingettes prédécoupées très solides, sans liant, avec fibres neuves, qui ne rayent pas et sont inertes aux solvants.
- Solution d'imprégnation agréablement parfumée, sans savon.
- Nettoie rapidement et facilement les mains et divers objets sans déversement de produit ou de coulure, sans adjonction d'eau ou de savon : il suffit de frotter une lingette sur les mains ou sur l'objet jusqu'à disparition de la salissure puis de laisser sécher.
- Elimine huiles, graisses, colles, cambouis, encres, peintures, saleté, poussières, résines, mastics, goudrons, cires, ...
- Détruit les odeurs de gazole et d'essence sur les mains.
- Utilisables dans toutes les situations.
- Conditionnement en boîte légère, portable et résistante.

► Domaines d'utilisation :

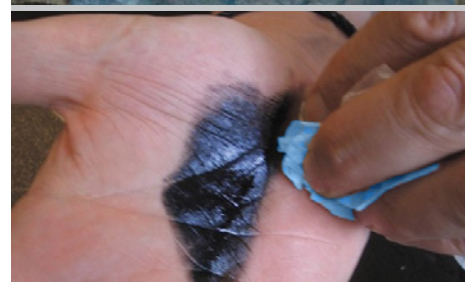
- Professionnels : industries, industries alimentaires, transports, garages, marine, TP, EDF, FRANCE TELECOM, exploitations agricoles, chauffagiste, etc...
- Divers : jardinage, bricolage, camping, etc...
- S'utilise également pour le nettoyage des outils, plans de travail, surfaces peintes, établis et sur tous types de supports comme les plastiques, vinyle, métal, ...

► Alimentarité :

MAGIC est conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 concernant les produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact avec les denrées alimentaires.

APPLICATION :

MAGIC est prêt à l'emploi.
Voir tableau au verso.



► Application de MAGIC :

Applications	Présentation	Mode d'emploi
Nettoyage et dégraissage des mains, surfaces.	Lingettes prêtes à l'emploi et à usage unique.	<p>Lors d'une première utilisation et pour conserver la qualité d'imprégnation des lingettes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Ôter le couvercle de la boîte et découper l'opercule suivant les pointillés.- Passer une lingette prise au centre du bobinot dans l'opercule. <p>Ensuite lors de chaque utilisation :</p> <ul style="list-style-type: none">- Soulever la languette du couvercle, sortir la lingette jusqu'à la prédécoupe, puis tirer d'un coup sec à l'horizontale. <p>Après avoir sortie la lingette, traiter les mains et les surfaces selon les besoins. Ne pas rincer, laisser sécher à l'air libre. Bien refermer le couvercle après utilisation.</p>

► Recommandations :

Bien refermer le seau après usage pour éviter le dessèchement des lingettes. Un essai préalable avant utilisation est recommandé. Ne pas mélanger à d'autres produits. Emploi des lingettes pour un usage externe seulement; ce produit est réservé au nettoyage des mains et des surfaces. Après application sur du matériel ayant un contact alimentaire, effectuer obligatoirement un rinçage à l'eau potable. Conserver hors de la portée des enfants, dans un local frais et ventilé à l'écart de toute flamme, source d'étincelle ou d'ignition. Éviter le contact avec les yeux, ne pas avaler. Les lingettes se conservent 12 mois dans son emballage d'origine fermé hermétiquement dans des conditions normales de température, voir le marquage du seau. Bien refermer après usage. Jeter les lingettes usagées dans un conteneur à déchets.



DACD ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. DACD n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.